

52, BOULEVARD ORNANO
SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

B18-21

RENÉ ANTOINE
DIDIER BERGES
YANN CHOUCQ
ODILE DHAVERNAS
LISE JERAMEC-COLEMONT
HENRI LECLERC
HENRI LEGRAND
HÉLÈNE MASSE-DESSEN
ALAIN MARTINET
MARIANNE MERLEAU PONTY
SIMONE PACOT
GEORGES PINET
GEORGES ROUSSOS

Monsieur ZITOUNI Mustapha
Chez Monsieur BOUZAÏNE
42 Avenue de PARIS
94800 VILLEJUIF

AVOCATS

75018 Paris, le 10 novembre 1975

N./Réf. 11 5209 - DB/NN

Aff. CHEIKH IMAM NEJM c/ LE CHANT DU MONDE

Mon Cher Ami,

Je me suis mis en rapport comme convenu avec Monsieur MIAL
Directeur administratif du CHANT DU MONDE.

Il m'a indiqué qu'un accord de principe était intervenu entre
LE CHANT DU MONDE et Monsieur WASSEF.

Je pense que tu es au courant de cet accord.

Je suis à ta disposition pour convenir d'un autre rendez-vous
puisque tu n'as pu te rendre à celui que nous avions fixé au
7 novembre dernier.

Bien amicalement à toi.


Didier BERGES